

En résumé :

- La majorité des parcelles sont levées ou en cours de levée. Les parcelles les plus en avance sont au stade début tubérisation.
- Mildiou : avec les conditions humides, le niveau de risque reste élevé. Le seuil indicatif de risque a été atteint ces derniers jours sur l'ensemble de la Région, et de nouvelles taches de mildiou ont été observées sur tas de déchets. Vigilance en fin de semaine avec la hausse des températures et les nouvelles pluies annoncées
- Insectes : intensification du vol sur l'ensemble de la Région. Premiers pucerons ailés observés en parcelles.

RESEAU 2016

25 parcelles ont été enregistrées sous Vigicultures. 16 parcelles ont été renseignées cette semaine.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Mis à part les plantations précoces de fin mars qui sont au stade début croissance active, la grande majorité des parcelles sont en cours de levée, le temps frais ralentissant l'émergence des plantes. Les conditions humides et relativement fraîches restent favorables à l'initiation de la tubérisation.

INSECTES

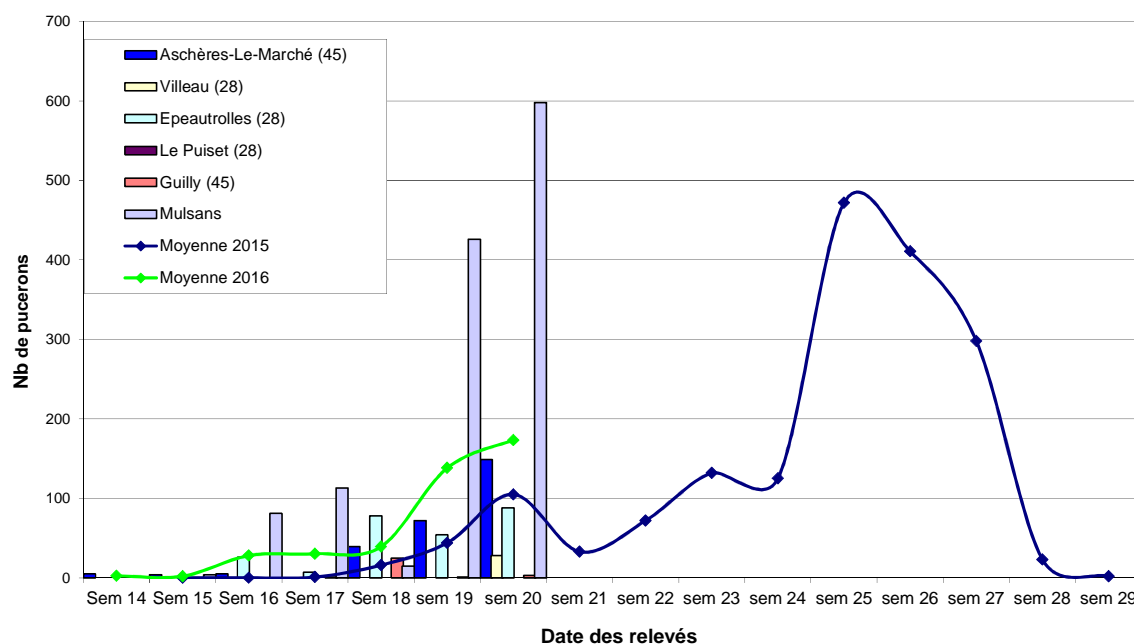
Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

Avec les conditions douces de la semaine dernière, poursuite du vol (très grande majorité de *Myzus persicae*), qui s'est intensifié sur toute la Région avec une augmentation des captures dans toutes les parcelles suivies.

Par rapport à l'an passé, le vol semble suivre la même dynamique mais avec une intensité plus élevée.

Observation des premiers pucerons ailés signalés dans quelques parcelles.

Evolution des populations de pucerons en 2016 (comparaison captures moyennes 2015)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Analyse du risque

Retour de conditions plus sèches accompagnées de températures douces favorables à la poursuite du vol et à l'installation des pucerons dans les parcelles.

En l'absence des premiers pucerons aptères et des débuts de colonies, le risque reste nul sur les parcelles de consommation et de chairs fermes.

En production de plant, le risque est élevé et doit être pris en compte dès la levée des plantes.

MILDIU

De nouveaux symptômes ont été observés sur tas de déchets cette semaine.

Compte tenu du risque mildiou élevé cette année et que l'environnement commence à être contaminé, la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Pour une **parcelle dont l'environnement est indemne de mildiou, une fois le stade levée dépassé, le risque démarre**

- à la sortie de taches de la **3^{ème} génération pour des variétés sensibles ;**
- à la sortie de taches de la **4^{ème} génération pour des variétés intermédiaires ;**
- à la sortie de taches de la **5^{ème} génération pour des variétés résistantes.**

Le suivi du nombre des générations de mildiou est un bon indicateur pour connaître le début de la période à risque de cette maladie.

Ainsi, en cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3^{ème} génération finie d'incuber.

Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou dans l'environnement. Le risque démarre alors immédiatement.

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Situation au 24 Mai 2016

En début de campagne, il faut se concentrer sur le nombre de générations, puisqu'il conditionne le démarrage de la période de risque.

Les cycles de mildiou continuent leurs progressions avec le retour de la douceur et de l'humidité :

- la 3^{ème} génération a finie d'incuber sur toutes les stations.
Le risque est donc présent pour les variétés sensibles levées.
- la 4^{ème} génération a finie d'incuber pour toutes les stations **sauf** Chartres, Louville, Amilly, Férolles, Outarville et Pithiviers. **Sur ces secteurs, le risque est donc aussi présent pour les variétés intermédiaires levées.**
- la 5^{ème} génération a finie d'incuber pour Gien, Guillonville, Pré Saint Evroult et la Chapelle Vicomtesse. **Sur ces secteurs, le risque est donc aussi présent pour les variétés résistantes levées.**

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Ces derniers jours, le seuil de nuisibilité a été atteint en fonction des sensibilités variétales (voir le tableau ci-dessous) sur tous les secteurs modélisés pour la région Centre.

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 24/05	Niveau de risque au 24/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 24/05 au 26/05			Pluie (en mm) depuis le 20/05
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (0h)	4 ^{ème} incubée – 5 ^{ème} en cours	Très fort	22 et 23/05 pour VS et VI	NON	NON	NON	41.8
	Chartres (8h)	3 ^{ème} incubée – 4 ^{ème} en cours	moyen	22 et 23/05 pour VS	NON	NON	NON	35.9
	Guillonville (0h)	5 ^{ème} incubée – 6 ^{ème} en cours	Très fort	20,21,22,23/05 pour VS, VI et VR	NON	NON	NON	34.7
	Louville (0h)	3 ^{ème} incubée – 4 ^{ème} en cours	Très fort	20,21,22,23/05 pour VS	NON	NON	NON	33.7
	Pré-Saint- Evroult (0h)	5 ^{ème} incubée – 6 ^{ème} en cours	Très fort	20,21,22,23/05 pour VS, VI et VR	NON	NON	NON	17.2
	Rouvray (h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Viabon (0h)	4 ^{ème} incubée – 5 ^{ème} en cours	Très fort	20,21,22,23/05 pour VS et VI	NON	NON	NON	34.9
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	5 ^{ème} incubée – 6 ^{ème} en cours	Très fort	21,22,23/05 pour VS, VI et VR	NON	NON	NON	25
	Ouzouer le Marché (6h)	4 ^{ème} incubée – 5 ^{ème} en cours	Très fort	20,21,22,23/05 pour VS et VI	NON	NON	NON	20.2
	St Léonard en Beauce (3h)	4 ^{ème} incubée- 5 ^{ème} en cours	Très fort	20,21,22,23/05 pour VS et VI	NON	NON	NON	25
Loiret (45)	Amilly (5h)	3 ^{ème} incubée – 4 ^{ème} en cours	Très fort	21,22,23/05 pour VS	OUI (24/05)	NON	NON	64
	Boisseaux (4h)	4 ^{ème} incubée – 5 ^{ème} en cours	Très fort	20,21,22,23/05 pour VS et VI	OUI (24/05)	OUI (24/05)	NON	42
	Férolles (4h)	3 ^{ème} incubée – 4 ^{ème} en cours	Très fort	21,22,23/05 pour VS	NON	NON	NON	48
	Gien (4h)	5 ^{ème} incubée – 6 ^{ème} en cours	Très fort	21,22,23/05 pour VS, VI et VR	OUI (24/05)	OUI (24/05)	OUI (24/05)	24.5
	Outarville (6h)	3 ^{ème} incubée – 4 ^{ème} en cours	Très fort	20,21,22,23/05 pour VS	OUI (24/05)	NON	NON	45
	Pithiviers (2h)	3 ^{ème} incubée – 4 ^{ème} en cours	Très fort	20,21,22,23/05 pour VS	OUI (24/05)	NON	NON	45.5
Essonne (91)	Boigneville (6h)	4 ^{ème} incubée – 5 ^{ème} en cours	moyen	20,22,23/05 pour VS	NON	NON	NON	34

* VS = variétés sensibles VI = variétés intermédiaires VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : temps sec et frais jusqu'à jeudi, des risques d'orages sont attendus pour la journée de vendredi puis des averses sont prévues ce weekend et en début de semaine prochaine. Températures moyennes de l'ordre de 15 à 19°C pour les 5 jours à venir.

Ces conditions sont très favorables au mildiou.

Analyse du risque :

Pour les parcelles non levées, le risque mildiou reste pour le moment nul.

Pour les parcelles levées le risque est présent dans tous les secteurs. Cependant le temps sec des trois prochains jours permet une légère accalmie selon les prévisions.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint ce mardi 24 mai dans les secteurs d'Amilly, Boisseaux, Gien, Outarville et Pithiviers (voir les sensibilités variétales dans le tableau ci-dessus) mais ne devrait pas l'être dans les 3 prochains jours.

Il faut rester très vigilant en fin de semaine avec le retour de l'humidité et des températures plus douces.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA,, Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

